Informations de base

2009/2039(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 4/2009: projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique; infrastructures à large bande dans les zones rurales et «bilan de santé» de la PAC **Subject** 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 3.60 Politique de l'énergie 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	HAUG Jutta (PSE)	24/01/2008

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2938	2009-04-27

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	GRYBAUSKAITĖ Dalia

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
08/04/2009	Publication de l'avant-projet de budget de la Commission	SEC(2009)0496	Résumé
27/04/2009	Publication du projet de budget du Conseil	09126/2009	Résumé
27/04/2009	Vote en commission		Résumé
27/04/2009	Adoption du projet du budget par le Conseil		
29/04/2009	Dépôt du rapport budgétaire	A6-0281/2009	
04/05/2009	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/05/2009	Décision du Parlement	T6-0355/2009	Résumé
06/05/2009	Résultat du vote au parlement		

06/05/2009	Fin de la procédure au Parlement		
03/07/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2009/2039(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/6/75617

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE423.865	21/04/2009	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A6-0281/2009	29/04/2009	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T6-0355/2009	06/05/2009	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget du Conseil	09126/2009	27/04/2009	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Avant-projet de budget de la Commission	SEC(2009)0496	08/04/2009	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Budget 2009/0499
JO L 174 03.07.2009, p. 0001 Résumé

Budget rectificatif 4/2009: projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique; infrastructures à large bande dans les zones rurales et «bilan de santé» de la PAC

2009/2039(BUD) - 06/05/2009 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif n° 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2009.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2009/499/CE, Euratom.

CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 4/2009 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 6 mai 2009 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif porte sur la révision des plafonds du cadre financier pluriannuel pour les rubriques 1a et 2, suite au trilogue du 2 avril 2009 entre l'autorité budgétaire et la Commission sur le financement du Plan européen pour la relance économique (voir ACI/2008/2332).

Budget rectificatif 4/2009: projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique; infrastructures à large bande dans les zones rurales et «bilan de santé» de la PAC

2009/2039(BUD) - 08/04/2009 - Avant-projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation d'un avant-projet de budget rectificatif (**APBR**) n° **4 pour l'exercice 2009**.

CONTENU : le présent avant-projet de budget rectificatif (APBR) n° 4 pour l'exercice 2009 porte sur la transposition dans le budget communautaire de l'accord politique dégagé sur le financement du plan européen pour la relance économique:

1. **pour les projets** dans le domaine de **l'énergie** visant à aider à la relance économique, des crédits d'engagement de 2 milliards EUR et des crédits de paiement de **76,2 millions EUR** sont proposés pour le budget 2009;
2. pour **l'infrastructure internet à large bande** dans les zones rurales et les «nouveaux défis» du bilan de santé de la PAC, des crédits d'engagement de **600 millions EUR** sont proposés pour le budget 2009.

Afin de permettre ces augmentations, la Commission a présenté une proposition visant à réviser les plafonds du cadre financier pluriannuel pour les rubriques 1a et 2.

Projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique : le 28 janvier 2009, la Commission a présenté sa communication intitulée «Investir aujourd'hui pour l'Europe de demain». Celle-ci était accompagnée d'une proposition de règlement établissant un programme d'aide à la relance économique par l'octroi d'une assistance financière communautaire à des projets dans le domaine de l'énergie. À la suite de l'accord politique dégagé sur le financement de cette initiative, il est proposé de créer dans le budget, un nouvel article 06 04 14 - Projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique, ainsi que 4 nouveaux postes.

Infrastructures à large bande et «bilan de sante» de la PAC : la Commission a également proposé de modifier le règlement (CE) n° 1698/2005 concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et la décision 2006/493/CE déterminant le montant du soutien communautaire en faveur du développement rural pour la période allant du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2013, sa ventilation annuelle, ainsi que le montant minimal à affecter aux régions pouvant bénéficier de l'objectif «convergence». En conséquence, il est proposé d'augmenter le poste budgétaire 05 04 05 01, «Programmes de développement rural», de 600 millions EUR en crédits d'engagement pour 2009.

Budget rectificatif 4/2009: projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique; infrastructures à large bande dans les zones rurales et «bilan de santé» de la PAC

2009/2039(BUD) - 06/05/2009 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 638 voix pour, 21 voix contre et 14 abstentions, une résolution qui vise à approuver, sans le modifier, le projet de budget rectificatif n° 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2009.

Le Parlement rappelle que ce projet de budget portait sur la révision des plafonds du cadre financier pluriannuel pour les rubriques 1a et 2 suite au trilogue du 2 avril 2009 entre l'autorité budgétaire et la Commission sur le financement du Plan européen pour la relance économique (pour les détails de cet accord ce reporter à la fiche de procédure ACI/2008/2332).

Budget rectificatif 4/2009: projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique; infrastructures à large bande dans les zones rurales et «bilan de santé» de la PAC

2009/2039(BUD) - 27/04/2009 - Projet de budget du Conseil

Le 8 avril 2009, la Commission a transmis au Conseil un avant-projet de budget rectificatif (APBR) n° 4 au budget général 2009, qui transpose dans le budget de l'UE l'accord politique dégagé sur le financement du plan européen pour la relance économique.

Cet APBR n° 4/2009 comporte les deux éléments suivants:

1) pour les projets dans le domaine de l'énergie visant à aider à la relance économique:

- création d'un nouvel article 06 04 14 (Projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique), ainsi que de 4 nouveaux postes, dotés des crédits suivants:

- 06 01 04 13 (Projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique - Dépenses pour la gestion administrative), avec un montant de 1,2 million EUR en crédits d'engagement et en crédits de paiement;
- 06 04 14 01 (Projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique - Réseaux énergétiques), avec un montant de 1.188,4 millions EUR en crédits d'engagement et un montant de 75 millions EUR en crédits de paiement;
- 06 04 14 02 (Projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique - Piégeage et stockage du carbone (PSC)), avec un montant de 526,4 millions EUR en crédits d'engagement;
- 06 04 14 03 (Projets énergétiques en vue d'aider à la relance économique - Réseau européen d'éoliennes en mer), avec un montant de 284 millions EUR en crédits d'engagement.

Ces montants, qui représentent au maximum un total de **2 milliards EUR** en crédits d'engagement et de **76,2 millions EUR** en crédits de paiement, sont inscrits dans les réserves correspondantes en attendant l'adoption de la base légale.

2) pour l'infrastructure Internet à large bande dans les zones rurales et les "nouveaux défis" du bilan de santé de la PAC: augmentation du poste budgétaire 05 04 05 01 (Programmes de développement rural) de **600 millions EUR** en crédits d'engagement.

L'APBR n° 4/2009 aurait pour effet net d'augmenter la part des recettes de **76,2 millions EUR** dans le budget général 2009 et d'augmenter en conséquence la contribution globale des États membres à son financement.

Le 27 avril 2009, le Conseil a établi le projet de budget rectificatif n° 4 pour l'exercice 2009, tel que transmis par la Commission dans son avant-projet de budget rectificatif n° 4 et tel qu'il figure dans l'annexe technique de l'exposé des motifs du projet de budget du Conseil (voir doc. Conseil *9216/09* ADD 1).